



Saint-Martin Loisirs
Assemblée générale
du 25 novembre 2022 à 20h30

« SAINT-MARTIN LOISIRS »
79400 - SAINT-MARTIN de SAINT-MAIXENT

<http://saint-martin-loisirs.fr>

30 personnes présentes et 13 pouvoirs.

Le quorum étant atteint (12 personnes présentes au minimum), le président ouvre la séance en remerciant la municipalité pour son soutien sans faille : prêt gratuit de la salle communale pour toutes les activités de l'association, réfection du four à pain après avoir constaté un début d'effondrement de la voute.

Présentation du bilan des activités de l'année écoulée par la secrétaire.

Présentation du bilan financier par le trésorier : positif de 832,25 € et un solde global de 5 936,04 €.

Adoption de ces comptes rendus à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant des membres du conseil d'administration : Claude HIPEAU, Tanguy OZOUX.

Se présentent : Claude HIPEAU, Tanguy OZOUX, Christophe JAMBON, Thierry FLEURY.

Ils sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose donc des 10 membres suivants : Marc LAMBOURG, Alain BENOIST, Marylène FORGET, Jean Pierre LEFORT, Geneviève AUDEBRAND, Claude HIPEAU, Harald WERNER, Tanguy OZOUX, Christophe JAMBON, Thierry FLEURY.

Le bureau pour 2022-2023 est constitué comme suit :

Président	M. LAMBOURG Marc	Vice-président	M. LEFORT Jean Pierre
Trésorier	M. BENOIST Alain		
Secrétaire	Mme FORGET Marylène		

Le prix des cartes d'adhésion est maintenu à 10,00 €. Les non-adhérents désirant participer à certaines activités devront s'acquitter d'une quote-part supplémentaire correspondant à la moitié du prix de la carte (repas, sortie récréative par exemple).

Rappel : autres activités à venir pour 2022

9/12 : marché de Noël 2 stands : Saint-Martin Loisirs vendra du vin chaud, la section loisirs créatifs des objets divers fabriqués le mercredi.

18/12 : Pains de Noël.

Tarifs des pains de Noël : 2 € le pain normal et 2,5 € les pains aux noix ou raisins

Prévisions d'activités pour 2023

- **Chauffe du four à pain pour 2023 :**

22 janvier	19 février	19 mars	23 avril	14 mai (fête du pain)
18 juin	24 septembre	22 octobre	19 novembre (Beaujolais)	17 décembre (pains de Noël)

Pas de chauffe en août.

Attention, sauf les 14 mai, 19 novembre et 17 décembre (réservés pour la cuisson du pain), les plats à cuire (à base de viande) doivent être apportés pour 10 h.

Rappel : lors des chauffés du four, il est proposé des pains cuits au four qui sont à commander **avant le vendredi précédent.**

Le dimanche 23 juillet : repas de l'association (réservé principalement aux adhérents) sous Tivoli, au four à pain de Charchenay (menu à prévoir).

- **Randonnées pédestres :** Les circuits seront définis ultérieurement.

8 janvier	5 février	12 mars	28 mai Edmond Proust	4 juin
2 juillet Chemins du Roy	3 septembre	1 octobre	12 novembre	3 décembre

- **Sorties vélo :** Activité annulée par manque de participants.

Merci à Harald pour son investissement des 4 dernières années.

- **Galette des rois :** **Vendredi 6 janvier** en soirée.
- **Soirée raclette :** **samedi 28 janvier en soirée** (salle de Fiol indisponible le 20).
- **Soirée crêpes – jeux de société** **Vendredi 17 février**
- **2 sorties d'une journée sont envisagées**
 1. **Le 24 mai 2023 :** retenue journée au Puy du fou (choix proposé : Puy du Fou, Zoo de Doué la Fontaine, Mervent ou La Palmyre).
 2. **Le 17 septembre 2023 :** **visite d'Angoulême (musée, ville et environs).**
- **Repas inter association :** **dimanche 27 août 2023.**
- **Sortie Bowling :** **vendredi 13 octobre 2023** en soirée.
- **Marché de Noël :** **vendredi 8 décembre 2023.**

- **Questions diverses :**

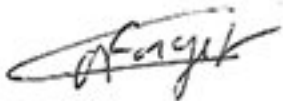
- ❖ **Après discussion et vote** l'association décide de ne prêter ni louer son tivolì à une autre association.
- ❖ La location du tivolì (50,00 € le WE) est réservée aux seuls adhérents.
- ❖ **Rappel** A part pour le tivolì qui est loué, l'association peut prêter du matériel à ses adhérents : couverts, tables et bancs, percolateur, plats, etc ...
- ❖ **L'association recherche 1 ou 2 récipients**, si possible en fonte **pour mettre de l'eau dans le four** pour l'humidifier lors des cuissons

Points sur les prévisions budgétaires abordés par Marc Lambourg, président :

- Budget sensiblement le même que l'année passée.
- Investissement : achat de cartes d'adhésion plastifiées valable 10 ans (300,00 €).
- Prises en charge des frais de déplacement en covoiturage par l'association.

Prochaine A.G. prévue le vendredi 24 novembre 2023

La secrétaire
Mme FORGET Marylène



Le Président
M. LAMBOURG Marc

